

ACTION 1.11

Accompagner les nouveaux enseignants de l'éducation prioritaires : REP, REP+

Pilotes : Groupe comité exécutif de l'EP, IA-IPR en charge de l'EP

| | |
|--|--|
| Objectifs | Améliorer l'efficacité des pratiques pédagogique Evaluer les pratiques pédagogiques |
| Acteurs du pilotage | <ul style="list-style-type: none"> - Groupe comité exécutif de l'EP - IA-IPR en charge de l'EP |
| Livrables | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de pilotage ▪ Tableau d'indicateurs académiques. ▪ Séminaire de l'EP académique ▪ Outil de suivi académique de la continuité des apprentissages à construire en lien avec le référentiel ▪ Canevas commun des projets de réseaux ▪ Site dédié des ressources ▪ Circulaire des conseils école collègues |
| Acteurs de la mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - IEN A chargé de l'EP - Professeur référent premier degré REP+ - Formateurs REP+ - comité exécutif - DPET- Département de l'Evaluation et de la Prospective |
| Indicateurs d'action | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des consignes du groupe de pilotage ▪ Nombre de formations réalisées en REP ▪ Prise en compte de la spécificité des REP+ : formation interdegré ▪ Recensement des outils produits par les réseaux ▪ Réalisation d'un outil de suivi des non lecteurs et de leur prise en charge entre le CM2 et la sixième en lien avec fiche maîtrise de la langue |
| Indicateurs d'évaluation (en lien avec les grands indicateurs du projet académique) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comparaison des indicateurs de l'EP avec ceux du HEP au mois de juin 2015 (chaque année) ▪ maîtrise de la langue (Projet d'académie) ▪ Fondamentaux des mathématiques ▪ Lutte contre le décrochage (Projet d'académie) ▪ Indicateurs académiques spécifiques pour l'évaluation et le suivi des collègues et écoles de l'EP (à institutionnaliser) ▪ Bilan des besoins en formation signalés par les réseaux ▪ Organisation d'un séminaire académique de l'EP |
| Activités | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de la continuité des apprentissages entre le premier degré et le second de degré et entre le collège et le lycée ▪ Suivi du décrochage et des non lecteurs (identification chaque réseau des non lecteurs du CM2 et identification des dispositifs de prise en charge en 6^{ème}) ▪ Tableau des besoins de formations recensées ▪ Réunions régulières des corps d'inspection premier et second degré pour présentation des modalités de mise en œuvre des réseaux avec les personnels de direction ▪ Mutualisation des ressources élaborées par le réseau |